

Rôle de cette notice

Vous aider à entreprendre une petite recherche personnelle qui conduit à la rédaction d'un mémoire. Les principes restent à peu près les mêmes quelle que soit la discipline. Les exemples fournis relèvent de l'économie et la gestion mais peuvent être transposés à d'autres sciences sociales, à l'histoire, l'Art et les Lettres et même à certaines sciences.

Principes généraux

- La rédaction d'un mémoire est souvent incluse dans un cursus de L3 (fin Licence) ou de M1 (ex-maîtrise, Master première année), voire de M2 (ex DESS ou DEA, Master 2^e année) pour les disciplines de sciences sociales, sciences humaines, sciences et société.
- Il représente un exercice de synthèse qui met en œuvre les savoirs et savoir-faire des enseignements d'un cycle entier (L ou M), ou plus précisément de certains modules de cette formation.
- Il représente aussi un premier exercice d'une recherche qui doit se faire selon les canons de la méthode scientifique : un mémoire de recherche n'est ni un rapport, ni un essai. Mais ce n'est pas non plus une thèse de doctorat : vous n'avez pas 4 ans devant vous.
- Le mémoire est souvent intégré au cursus et représente un certain nombre d'unités ECTS.

Organisation

1. Proposition d'un sujet

Le sujet doit en général se référer à une question de la discipline étudiée et peut être proposé par l'étudiant ou par un professeur mais en tout cas, il doit faire l'objet d'un accord de ce dernier. Que l'enseignant le demande ou pas, il y a tout intérêt à expliciter la proposition sous la forme d'un projet rédigé de 2 à 4 pages qui comprend au minimum :

- **un thème** : je veux travailler sur tel sujet. Tous les sujets sont possibles du moment qu'ils peuvent être rattachés à la discipline majeure du diplôme. Par exemple pour la gestion : une fonction particulière de l'entreprise, un secteur, un produit, une innovation, une controverse publique, une perspective historique, une innovation, une création d'entreprise, une question de stratégie, de marketing, de logistique, de GRH, de commerce international... Consultez la liste des mémoires de M2 de la Bibliothèque universitaire, les sites des éditeurs ou les revues de gestion si vous manquez d'idée.

- **un champ** : je me limite à tel secteur, telle période. Essayez d'adapter le sujet et le champ à votre niveau et vos moyens. Une recherche sur le téléachat depuis ses origines en tous lieux et sous tous ses aspects dépasse largement vos possibilités. Réduite à une étude des stratégies récentes de stockage et logistique en France dans le domaine des produits frais cela devient traitable dans les contraintes. Une condition de faisabilité du sujet est que vous ayez des facilités de contact, d'observation et d'accès aux documents dans une entreprise ou organisation de ce champ.

- **une problématique** : j'aborde le sujet de tel point de vue et en posant explicitement une série de questions reliées les unes aux autres et en formulant des hypothèses. Un thème ne fait pas un sujet. Il ne suffit pas de dire que vous voulez travailler *sur* la qualité, s

ur

la VPC,

sur

le e-learning... Il faut en plus que vous précisiez quel est votre angle d'attaque de ce thème, la définition que vous choisissez des principaux concepts de ce thème, les questions (économiques, sociales, épistémologiques, managériales...) que vous vous posez (et si possible que d'autres se posent), les hypothèses que vous émettez a priori. Bref il faut d'abord reconstruire son objet de recherche.

- **des hypothèses** : dans la plupart des cas vous ne partez pas dans le brouillard mais avec

des hypothèses de travail qui viennent à la fois de vos lectures et de vos opinions. Il y a tout intérêt à les expliciter. Si vous partez avec uniquement des certitudes, tout votre travail est inutile. Si vous n'avez aucune idée des réponses possibles à vos questions, il est presque certain que vous partirez dans toutes les directions et ne pourrez aboutir. Dès lors que des hypothèses sont formulées, le rôle du travail à réaliser sera de bien choisir la méthodologie qui permettra d'infirmer ou confirmer ces hypothèses.

- **une méthodologie** : je vais m'y prendre de telle façon pour produire une réponse à ces questions. Puisque d'autres ont déjà défloré le sujet votre tâche n'est pas de refaire leur recherche mais de faire avancer la question en apportant des éléments nouveaux. Ces éléments nouveaux ne peuvent pas être seulement votre opinion sur le sujet mais une argumentation en faveur de certaines réponses aux questions posées qui s'appuiera sur des éléments objectifs : des textes règlementaires, des statistiques, des observations de terrain, des relevés de faits, des avis d'experts ou d'acteurs sociaux et professionnels, des "mesures" d'opinion. D'où la nécessité de prévoir des sources d'information et un terrain d'enquête (groupe social, organisation, entreprise, marché...). L'enquête elle-même peut prendre assez classiquement plusieurs formes, par exemple :

1. Une monographie (observation intensive, neutre ou participante, des activités d'un groupe unique et restreint : famille, atelier, point de vente, partenaires...).
2. Une série de quelques entretiens approfondis des experts, dirigeants, cadres, acteurs ou concernés du processus étudié.
3. Une étude comparative par monographie ou entretiens de 2 ou 3 situations contrastées.
4. Une enquête par sondage (étude extensive par questionnaire sur échantillon de quelques centaines de personnes).
5. Une exploitation de matériaux existants (banques de données, corpus de textes ou d'objets...).

- **un terrain** : le test de mes hypothèses se fera auprès de tel ou tel groupe, telle entreprise... Le terrain est la concrétisation de la limite imposée par le champ, la problématique et la méthodologie.

- un début de **bibliographie** (cf infra).

Remarque : à cette étape la notion de plan n'a pas un grand intérêt car un plan caractérise une rédaction ou un exposé et vous n'en êtes pas là. La notion de problématique et de méthodologie sont au contraire fondamentales. Un travail entrepris sans problématique ni méthode a toutes les chances de s'enliser.

2. Négociation du sujet

La proposition que vous élaborez doit être soumise à la critique de l'enseignant qui jouera le rôle de tuteur et d'évaluateur de votre travail. Si les choses ne sont pas claires dès le début il vous incombe de bien vous renseigner sur la personne ou l'équipe qui jouera ce rôle. Ce tuteur doit vous fournir rapidement une réponse sur la recevabilité de votre projet qui peut être :

- Non avec justification sommaire (je ne peux pas, je ne me sens pas compétent, le sujet n'est pas un bon sujet pour ce diplôme...).

- Peut-être à condition que vous acceptiez une reformulation radicale du projet dans tel ou tel sens.

- Oui dans la forme exacte que vous proposez ou avec des modifications mineures.

Dans le premier cas, l'étudiant peut essayer de contacter un autre tuteur avec le même sujet mais il est plus sage en général de rechercher un autre sujet de mémoire. Dans le second cas, acceptez d'infléchir votre projet dans le sens demandé pour vous préserver de surprises au moment de la soutenance. En cas de convergence de vues, l'étudiant peut se mettre au travail.

3. Recherche documentaire

La première phase du travail consiste en général à étudier la bibliographie (éventuellement complétée par le tuteur) : recherche des documents en bibliothèque, sur Internet, prise de notes, fiches de synthèse.

Il n'y a pas de terrains vierges. Donc d'autres ont travaillé sur ce thème mais avec une problématique ou un champ différent et il faut prendre connaissance de leurs travaux. Il faut surtout *les citer*. Le lecteur de votre mémoire doit faire la différence entre ce qui vient d'une lecture, ce qui vient d'un interview, et ce qui vient de vous. Les ouvrages, articles, rapports et sites Web doivent être signalés dans le texte par une référence explicite en note de bas de page ou par une insertion de type [auteur, date] dans le texte lui-même. Les références doivent être listées en fin de mémoire, dans une bibliographie non exhaustive mais correspondant à ce que vous avez lu et utilisé, et selon les normes minimales ci-dessous :

1. **Ouvrages** : Auteur, Date, *Titre*, Ville, Editeur.
2. **Revues** : Auteur, Date, "Titre article", *Titre revue*, Volume, Pages.
3. **Site web** : Adresse (www...), responsable de publication (institution ou individu), dernière date de mise à jour (ou de consultation).

4. Montage du dispositif d'observation et d'enquête ou d'expérience sur le terrain : prise des premiers contacts, premiers entretiens, calendrier des opérations de terrain. En parallèle avec la phase précédente.

S'il s'agit d'entretiens, il faut se renseigner sur l'entreprise, son organigramme, prendre des rendez-vous, rédiger un guide d'entretien (les questions essentielles), le tester sur une première personne... S'il s'agit d'un questionnaire, établir ses dimensions, choisir les indicateurs,

formuler les questions, choisir l'échantillon, le mode d'administration. Pour un travail sur banque de données, négocier son accès (à la Bibliothèque, dans l'entreprise...) et faire les premiers apprentissages.

5. Introduction et Plan

A la suite de cette première phase, l'étudiant peut présenter à son tuteur un document de quelques pages comprenant une introduction sous forme d'exposé de la problématique et de la méthodologie et d'une présentation du terrain éventuellement révisées par rapport aux intentions initiales, et un plan détaillé du mémoire qu'il pense rédiger.

6. Opérations sur le terrain : observations, entretiens, enquête, relevés, expérience...

Cette opération peut être plus ou moins longue (1 à 3 mois). Penser à rédiger à chaud les résumés et extraits d'entretiens, les comptes-rendus de réunions, de visite... qui seront autant de matériaux bruts à intégrer dans le texte futur.

7. Rédaction du mémoire

Compter un à deux mois de travail à mi-temps pour rédiger un mémoire de M1 ou M2 d'une cinquantaine de pages (100 000 car. environ). Cette rédaction peut se faire en parallèle avec la phase de terrain si celle-ci est planifiée. L'introduction doit présenter successivement l'objet de

recherche, la problématique, les hypothèses, le champ, le terrain et le plan du mémoire. Il n'y a pas de règles pour le nombre de parties, cela dépend du propos. Choisir classiquement un Times Roman corps 12, et un interligne simple ou 1,5. Les citations sont à mettre en italique. Les figures ou tableaux doivent être numérotés. La conclusion doit successivement résumer les acquis de chaque partie, énoncer les réponses possibles aux questions présentées en introduction, et envisager des prolongements, prospectives et jugements personnels. Les documents de références (textes légaux, guide d'entretien ou questionnaire, tableaux statistiques...) sont à mettre en annexe, sauf ceux qui seraient discutés en détail ou peu volumineux.

8. Plagiat et citation

Autant il est légitime d'appuyer un raisonnement sur les travaux d'autres chercheurs, autant il est illégitime d'utiliser ces travaux n'importe comment. Le pire est de constituer son mémoire d'un simple copié-collé de textes déjà publiés soit sous forme d'ouvrages imprimés soit sous forme de ressource numérique. Le faire sans même citer les auteurs pillés relève du plagiat et peut être puni de peines assez lourdes (qui peuvent aller jusqu'à des exclusions temporaires ou définitives de tout établissement d'enseignement supérieur, et à des conséquences juridiques au pénal si vos travaux sont publiés). Sachez que les universitaires disposent d'outils simples et sophistiqués pour repérer très vite un tel plagiat et en apporter la preuve. Vous devez donc vous résoudre à respecter les droits d'auteurs et donc à n'utiliser que le droit de citation. Celui-ci se résume à la reproduction d'un extrait qui ne saurait être supérieur à quelques paragraphes de textes et certains tableaux ou graphiques à condition de ne pas les modifier et de donner précisément la référence de ces travaux (dans une note, ou par appel à la bibliographie avec indication de page). La citation audiovisuelle (image, photo, vidéo) est encore plus restrictive. Internet n'est en aucun cas une exception à ce droit de citation. Enfin, d'un point de vue universitaire, la citation n'a d'intérêt que si vous faites le lien explicitement avec votre propre raisonnement.

9. Soutenance

Le mémoire peut donner lieu à une soutenance, en tête à tête avec un ou deux examinateurs ou en présence d'autres étudiants, et dont le but est :

- de s'assurer que vous êtes bien l'auteur du travail rendu,
- de juger que vous êtes capables d'une synthèse et d'une expression orale.

Sa date et son lieu doivent être négociés avec le tuteur et le secrétariat de la formation, qui délivrera au candidat un formulaire de relevé de décision à présenter au jury. Elle se fera en principe obligatoirement à l'Université, en présence d'un jury constitué très souvent du tuteur principal et d'un second enseignant choisi de plein accord par le tuteur et l'étudiant, le mémoire rédigé leur ayant été communiqué au moins quelques jours avant la date de soutenance.

Cette soutenance consiste en général en un exposé très concis mais illustré de l'ordre de 15 à 20 minutes. La présentation assistée par ordinateur ("PowerPoint") n'est pas forcément obligatoire mais elle peut vous éviter les trous de mémoire, les débordements de temps. Et la paraphrase de tableaux et graphiques. Elle est en général suivie d'un temps égal de questions et remarques par les enseignants du jury, auxquelles vous devez répondre si possible rapidement mais précisément.

L'évaluation de votre prestation (écrite et orale) peut vous être signifiée immédiatement ou dans des délais plus ou moins longs.